

LE QUÉBEC POSSÈDE UNE ASSIETTE FISCALE DÉPASSÉE.

Econometrik +

UN POINT DE VUE SUR LA RÉFORME BUDGÉTAIRE 2011.

Par

Ronald CARRÉ, Économiste – consultant¹
Membre de l'ASDEQ et de son Comité des politiques publiques²
9 février 2011

Le gouvernement du Québec est sur la bonne voie quant à ses cibles de limitations de dépenses mais il fait fausse route quant à ses objectifs d'accroître les revenus. IL LUI FAUT REVOIR EN URGENCE SA PLANIFICATION BUDGÉTAIRE.

Explications :

L'allure de l'assiette fiscale actuelle qui date de plusieurs décennies n'est plus à date. Une révision en profondeur de l'assiette fiscale s'impose sans qu'il soit nécessaire d'augmenter ou diminuer les taux d'impôt si on procédait de la manière suivante en appliquant le principe de pollueurs – payeurs et d'utilisateurs – payeurs. Il s'agit d'un premier pas vers un nouveau modèle de planification des finances publiques.

Voici comment :

Associer à chacun des grands postes budgétaires un fonds d'utilisation modulé en fonction d'un objectif d'accumulation budgétaire rigoureusement réservé à ce poste de dépenses:

Budget de l'ÉDUCATION, associé à un fonds dédié provenant des FRAIS DE SCOLARITÉ. (La capacité de payer des étudiants les plus pauvres serait prise en compte au moment d'évaluer leur admissibilité aux prêts et bourses.)

Budget de la SANTÉ, associé à un fonds dédié provenant d'une ASSURANCE COLLECTIVE PUBLIQUE DE LA SANTÉ en défrayant un montant minimum au moment d'une visite en clinique. (L'incapacité de payer des plus pauvres serait prise en compte dans les programmes existant d'aide sociale, comme cela se fait pour divers services qui leur sont offerts (taxis pour se rendre dans les centres éloignés de santé, etc.))

Budget des TRANSPORTS, associé à un fonds dédié provenant de péages sur de grandes artères routières les plus achalandées au Québec, comme dans la région métropolitaine. En toute équité, ce n'est pas au citoyen moyen de toujours payer pour les usagers des grandes autoroutes concentrées dans

¹ Pour rejoindre l'auteur : roncarre@videotron.ca et téléphone : 418 627-0252.

² L'analyse et les points de vue émis dans ce texte sont personnels à l'auteur et ne représentent pas nécessairement le point de vue de tous les membres du Comité des politiques publiques de l'[ASDEQ](#).

LE QUÉBEC POSSÈDE UNE ASSIETTE FISCALE DÉPASSÉE.

des régions trop densément peuplées et dont les coûts de construction et d'entretien récurrent sont exorbitants.

Budget de l'ENVIRONNEMENT, associé à un fonds dédié provenant, d'une part, de l'imposition d'une consigne différentielle sur la majorité des contenants recyclables et de divers produits et, d'autre part, de redevances devant être payées par les plus grands pollueurs selon des taux progressifs de pollution (plus tu pollues plus tu paies cher).

Un tel système de redevances serait beaucoup plus efficace et mieux adapté à l'économie que le système fondé sur des quotas de pollution octroyés à des prix ridiculement bas, à la première étape du processus, pour enrichir les plus grands pollueurs aux étapes subséquentes du processus d'échanges de ces mêmes quotas de pollution tel qu'actuellement (soit disant selon le jeu de l'offre et de la demande). De plus, un autre vice du système actuel de quotas de pollution est le maintien du volume global de pollution dans l'environnement, en permettant à un autre pollueur de s'accaparer un droit de polluer en l'achetant d'un autre pollueur si ce dernier a diminué son volume de pollution initialement acquis des autorités environnementales. Donc aucun impact sur la pollution d'ensemble dans l'environnement. Cherchez l'erreur!

Conclusion :

Bref, il est certain que politiquement il y aurait des «**mécontents**» parmi les plus grands utilisateurs de services publics et les plus grands pollueurs. Des lobbys de «**mécontents**» pourraient aussi se lever et tenter de monopoliser l'opinion publique. Mais il y a fort à parier qu'il pourrait y avoir beaucoup plus de «**contents**» que de «**mécontents**» lorsque le citoyen moyen verrait son taux de taxation diminuer ou à tout le moins se stabiliser à long terme.

Il est plus que temps de faire cette réflexion qui n'a jamais été faite en profondeur. COURAGE POLITIQUE OBLIGE en même temps qu'une reddition de comptes et d'informations adéquate aux citoyens. AUTREMENT DIT, DONNER L'HEURE JUSTE aux payeurs de taxes à partir d'une vision d'ensemble à moyen et à long terme où tous les aspects sont pris en compte. Fini l'information au compte-goutte. Ce n'est qu'une question de temps, le Québec ne pourra pas échapper à ce virage. Il est déjà face au mur.

Des calculs économiques préliminaires faits par l'auteur démontrent clairement que l'équilibre budgétaire pourrait être atteint très rapidement et sans soubresauts pour les usagers des services publics.